Envoyé en préfecture le 22/07/2026
Reçu en préfecture le 22/07/2026
Publié le
ID : 022-212202311-20260720-2026072001-DE

Département des Côtes-d'Armor
Mairie
1 rue de la Mairie
PLOURAC'H
22160
Tél : 02.96.45.02.94.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n°01

Séance du : 20 juillet 2026

L'an deux mil-vingt-six le vingt juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le huit juillet, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Jean-Pierre Guillerm, Huguette Larhantec, Corinne Lozac'h, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Claude Cario, Marie-Amélie Pons et Lynda Loiseaux

Absents : Philippe Le Guilcher, Aurélien Fer
Secrétaire de séance : Huguette Larhantec

2026-07 20 01

OBJET : Décision Modificative DM 02

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante les dépenses à l'opération 99 pour la construction du logement adapté et présente les dépenses supplémentaires relatives aux avenants des entreprises et la note d'honoraires de mission complémentaire de l'architecte.
Les crédits votés et inscrits au compte 2313 Construction Opération 99 ne sont pas suffisants il faut donc procéder à une décision modificative.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de procéder **à la modification suivante :**

Libellé article	Crédits BP	Mouvement	Crédits après mvt
2313 Construction Opération 99	116 306,10 €	8 000,00 €	124 306,10 €
2315 Installations Opération 2025	9 205,50 €	-8 000,00 €	1 205,50 €
TOTAUX :	125 511,60 €	0,00 €	125 511,60 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

MAIRIE DE PLOURAC'H * CÔTES-D'ARMOR *